

# Tour d'horizon parmi les atlas : droits de l'homme, agriculture et eau

Eugène BERG | Ancien ambassadeur, dernier ouvrage : *À la recherche de l'ordre mondial. D'où venons-nous ?* (Éditions Apopsix, 2018, 468 pages).

## Droits de l'homme

Le 10 décembre 2018 a été célébré au Palais de Chaillot à Paris, dans une relative intimité, le 70<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est pour marquer l'événement que Catherine de Wenden, a réuni une large pléiade d'auteurs pour dresser un panorama d'ensemble de la question dans *Atlas des droits de l'homme* (Éditions Autrement, 2018, 96 pages). Sur les 17 Objectifs du Millénaire, adoptés en 2015, 12 ont trait spécifiquement aux droits de l'homme et si on y ajoute les questions environnementales et les normes internationales du travail, c'est en fait la quasi-totalité de ces objectifs qui touchent, de plus ou moins près, les droits humains. La récente pétition du Siècle en France, qui a réuni plus de 2 millions de signatures, par laquelle quatre organisations de défense de l'environnement entendent se porter en justice contre l'État français pour manquement à ses obligations en matière de lutte contre le changement climatique ne vise-t-elle pas à créer, un droit positif, celui à un environnement sain, durable et protégeant les « droits » des générations futures ? Après tout qui dans les années 1980 croyait qu'une Justice pénale internationale allait voir le jour, aussi imparfaite soit-elle ? Les auteurs y consacrent une entrée bien fournie. C'est dire l'ampleur du champ d'investigation de cet Atlas.

Une quarantaine de droits y sont passés en revue, dont en particulier ceux des enfants (1989), des femmes – toujours les plus mal protégées –, des diverses minorités, ainsi que la gamme des droits nouveaux, dont bon nombre sont controversés et loin d'être universels (PMA – Procréation médicalement assistée –, GPA – Gestation pour autrui –, etc.). La conquête des droits de l'homme a été longue et parfois malaisée, et l'on voit que les objectifs fixés par les législateurs, nationaux





ou internationaux, sont loin d'être atteints. On parle de plus en plus de crise des droits ou des droits en crise et pas seulement en raison de la lutte antiterroriste. Les moyens modernes d'investigation, de contrôle, de censure ou d'intervention des divers États qualifiés d'autoritaires ou non se sont considérablement amplifiés, à voir le cas chinois qui met en surveillance l'ensemble de sa population et en détention de 1 à 1,5 million de Ouïghours dans 220 camps de rééducation. On voit que l'universalité des droits de l'homme est loin d'être uniforme.

Catherine de Wenden rappelle dans sa préface les dispositions, jamais appliquées de la Constitution de 1793, qui se référait au bonheur, dont Saint-Just avait dit qu'il s'agissait d'une idée nouvelle en Europe, à la souveraineté populaire, à la liberté du commerce et de l'industrie, à l'interdiction du servage (qui fut interdit en Mauritanie en 1978 !) mais qui subsiste encore : la carte des pages 44 et 45 est éloquent à ce sujet. L'Organisation internationale du travail (OIT) considère que 40,3 M de personnes dans le monde sont touchées dont 24,9 M par le travail forcé et 4,8 M pour exploitation sexuelle. Une victime sur quatre est un enfant, et les femmes et les filles constituent 71 % des victimes. Les millions de travailleurs forcés génèrent 150 milliards de dollars de profits illégaux par an. Il faut y ajouter l'exploitation des prisonniers par les régimes répressifs. Le texte de 1793 dissociait la citoyenneté de la nationalité, ce qui pose notamment la question du droit de vote des étrangers, question hautement controversée au sein de l'Union européenne (UE). Enfin, notion guère mise en œuvre, il assortissait à ces droits des droits à la société (droits créances).

On mesure la progression des droits par de multiples indices : ainsi en est-il de la peine de mort qui, en 1948, n'avait été abolie que par 8 États, alors qu'elle l'est aujourd'hui par 142 des membres de l'ONU. Rappelons qu'aux États-Unis, la peine relève des États et que 18 sur 50 sont abolitionnistes en droit, et quatre le sont en pratique.

On apprend beaucoup de choses dans cet *Atlas*, par exemple que la France, figure, contrairement à une opinion générale au deuxième rang des États européens pour le nombre d'associations pour 1 000 habitants (10 contre 20,4 en Finlande, mais 4,5 en Allemagne). Le phénomène des enfants soldats, a tendance à régresser, il ne touche plus que 14 États en Afrique, en Irak et en Asie, mais régresse dans cinq d'entre eux (Tanzanie, Somalie, Népal, Sri Lanka et Indonésie). Quelques pages sont consacrées aux droits de l'homme à l'ère numérique : on y voit que seuls 4 % d'*Internet* sont ouverts à tous, mais que 90 % sont constitués du *Web* profond (entreprises, gouvernements, informations confidentielles de type médical) et que 6 % du *Web* sont clandestins (*dark web*), drogues, médicaments, lutte contre la censure (journalisme non autorisé, *Wikileaks*, activités politiques illégales, opposition...) et autres aspects (cigarettes, alcool, tueurs à gage, fausse monnaie, pornographie illégale).

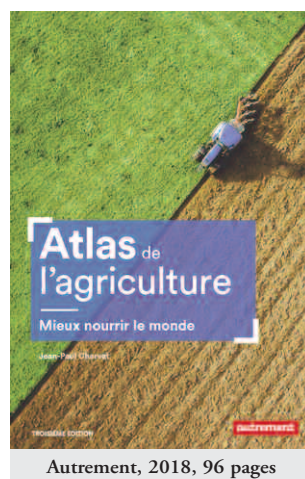
On parle souvent de « diplomatie des droits de l'homme », expression que les auteurs jugent un faux ami. Les États se soucient légitimement d'abord de la protection de leurs intérêts nationaux mais sont débordés par les progrès du multilatéralisme, l'éveil des acteurs non étatiques et l'essor d'un espace public international. Aussi complet et suggestif qu'il soit, remarquons que le dernier chiffre des chrétiens d'Orient fourni remonte à 2006 : depuis cette date, leur nombre a dû diminuer de 15 à 20 % !

Au total, toute la gamme des problèmes posés par les droits de l'homme, de la situation des Kurdes, à la construction des murs (entre la Grèce et la Turquie, les États-Unis et le Mexique), les morts aux frontières d'Europe, les famines (créées, exposées, niées), les lieux des forums sociaux mondiaux sont examinés. Les droits de l'homme sont le produit de la modernité, mais celle-ci n'est ni linéaire, ni égale pour tous, elle peut être sujette à bien des revers ou des régressions.

## Agriculture

« L'agriculture est le premier, le plus utile, le plus étendu et peut-être le plus essentiel de tous les arts » écrivait Denis Diderot dans l'Encyclopédie, indique Jean-Paul Charvet, dans *l'Atlas de l'agriculture : mieux nourrir le monde*. Comment le contredire à l'heure où un tiers de la population mondiale travaille dans ce secteur ; si on y ajoute les personnes employées en amont (production d'intrants, matériel agricole, recherche et enseignement, etc.) et celles situées en aval (industries agricoles, commercialisation des produits, restauration, etc.), ce sont plus de 50 % des actifs de la Planète qui sont mobilisés pour la satisfaction de nos besoins alimentaires. Observons que l'auteur n'a pas inclus dans ces chiffres les activités halieutiques, surtout l'aquaculture, qui peut s'apparenter à une sorte d'agriculture marine. Les surfaces cultivées couvrent, avec près de 5 Mds d'hectares (4,9), le tiers de la surface terrestre, plus que le couvert forestier (4 Mds).

Considérée de manière globale, le chiffre des sous-alimentés et des personnes souffrant de la faim, dont 2/3 sont des agriculteurs, a régressé, passant de 1 Md dans les années 1990 à 790 M en 2015 (de 19 à 11 % de la population mondiale) mais il a augmenté depuis, s'établissant à 820 M en 2017, situation qui paraît préoccupante car la division de la population des Nations unies vient de relever ses prévisions de la population mondiale les établissant à 8,5 Mds en 2030 et près de 10 Mds en 2050 ! En effet, depuis une cinquantaine d'années, les surfaces agricoles ont augmenté dix fois moins vite que la population mondiale.



Autrement, 2018, 96 pages



On trouvera dans cet Atlas la gamme complète des questions, des solutions et des évolutions ayant trait à ce sujet vital qui comporte dorénavant un aspect climatique qu'elle n'avait pas encore il y a vingt ans. Le secteur agricole émet 20 % des gaz à effet de serre (GES), 24 % en incluant les effets de la déforestation. Les effets du changement climatique devront peser sur les rendements, l'air chaud dû aux températures extrêmes réduit par exemple les rendements du maïs de 16 %.

Systèmes alimentaires et agroalimentaires, déficits et excédents, céréales, terres cultivables et eau, carburants verts en question, qualité des nourritures terrestres, accroissement de la production alimentaire, échanges alimentaires en augmentation, agriculture et développement durable, politiques agricoles et diverses actions menées dans ce secteur. L'auteur reste prudent quant au futur de l'agriculture : l'avenir reposera-t-il sur une centaine de grandes exploitations agro-industrielles, employant du personnel qualifié ou sur les millions d'exploitations familiales, petites ou moyennes subsisteront-elles ? La grande exploitation agricole capitaliste est moins respectueuse de l'environnement et tend à abandonner les terres qu'elle exploite dès qu'elle en a obtenu les rendements maximums. En outre, il n'est pas facile de rentabiliser les capitaux investis, surtout en cas de fortes variations des cours mondiaux. D'ores et déjà, les nouvelles technologies ont pénétré les champs : tracteurs pilotés automatiquement, robots effectuant certaines récoltes, utilisation des ordinateurs, senseurs, etc. ; la traite automatique des vaches remontrant, elle, à bien des années.

Pour le géopolitologue, ce qui importe avant tout c'est de savoir dans quelle mesure la souveraineté alimentaire sera préservée dans les grands pays qui veulent compter et peser sur la scène mondiale. En ce domaine, la Chine et l'Inde ont su préserver leur position. Dans le domaine des céréales, mais pas dans le domaine stratégique des oléoprotéïnaux, la Chine étant devenue, en relation avec sa transition alimentaire, le premier importateur mondial de graines de soja et l'on voit l'importance que cela revêt dans son bras de fer commercial qui l'oppose aux États-Unis. Ses importations de soja ont progressé de 12 % par an depuis 2000, date de son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

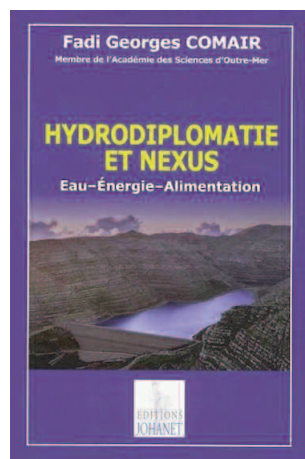
Le principal front agricole mondial se situe au Brésil et l'on verra quel sera l'impact du nouveau président Jair Bolsonaro en ce domaine. Au cours des deux dernières décennies, les agriculteurs brésiliens ont défriché en moyenne 2 M d'hectares par an, en particulier au détriment de la forêt amazonienne. Le pays est souvent présenté comme la « ferme du monde » et devance les États-Unis pour les exportations de plusieurs produits de base (viandes bovines, volailles, maïs aussi soja). Il est devenu, depuis 2009, le *leader* du G20 agricole (devenu depuis le G23) qui représente les intérêts des pays en voie de développement. Les États-Unis restent pourtant l'un des grands exportateurs mondiaux de grains (maïs, soja et blé) et parmi les grands exportateurs mondiaux de viandes de carnivores (porcs et volaille), le 3<sup>e</sup> exportateur mondial de viande bovine et le 4<sup>e</sup> de riz. Ses exportations annuelles atteignent les 100 Mds de \$ mais la Russie exporte aujourd'hui davantage

que les États-Unis de blé, situation qui était la sienne avant la Première Guerre mondiale grâce à ses riches terres noires (tchernozioms) au Nord de la mer Noire.

## Eau

Certains journalistes ou experts n'hésitent pas à prédire que le monde ne devrait pas échapper dans un avenir plus ou moins proche aux « guerres de l'eau », alors que l'expérience historique tend à démontrer que ce type d'affrontement est rarissime. Aussi, tout en restant sur nos gardes, on sait bien que la question des ressources en eau se trouve depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle au centre de l'actualité politique, scientifique et humanitaire. Nous avons abordé ce problème dans une précédente recension et *Hydrodiplomatie et nexus, Eau-Énergie-Alimentation* de l'expert mondialement reconnu Fadi Georges Comair donne l'occasion d'y revenir. L'interconnexion des problèmes liés à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie, à la sécurité alimentaire a conduit à l'avènement d'un concept de nexus, eau-énergie-alimentation. S'il ne s'agissait que d'une approche purement théorique, voir une façon séduisante et pédagogique de présenter les choses, ce serait déjà un louable effort mais il s'agit en réalité de plus que cela : c'est une approche intégrée, une gouvernance globale portant sur des régions particulièrement concernées associant plusieurs pays voisins afin de leur apporter des solutions concertées, viables et durables. Bien des pays, au premier chef Israël, l'Égypte ou les pays en aval de la Turquie se trouvent en situation d'angoisse à l'idée de se trouver en manque de réserves d'eau, ce qui peut conduire à des attitudes agressives. Et les cas ne se réduisent pas à cette seule région que connaît bien l'auteur car la compétition pour la ressource en eau s'aiguise en Asie centrale, en Inde/Pakistan ou en Chine.

L'importance des ressources en eau pour l'ensemble des activités économiques et simplement humaines tient en quelques chiffres clefs. L'agriculture est la principale consommatrice d'eau douce (70 %, contre 12 % pour les usages domestiques et 18 % pour les usages industriels dans le monde). Il faut de 2 000 à 5 000 litres d'eau par jour pour produire la nourriture quotidienne d'une personne contre 2 à 5 litres pour boire et 25 à 100 litres pour les usages domestiques (encore que ces chiffres varient de 1 à plus de 100 entre l'Américain et l'Africain pauvre !). Une situation hydrique satisfaisante a été fixée à 1 700 m<sup>3</sup> par personne et par an (elle était de 1 500 m<sup>3</sup> il y a vingt ans). Entre 1 000 et 1 700 m<sup>3</sup>, on se trouve en situation de « stress hydrique », ce qui, en 2050, devrait concerner 2,3 Mds de personnes. En dessous de 1 000 m<sup>3</sup>, on se trouve en état de « situation de pénurie hydrique », ce qui devrait concerner 1,7 Md de



Éd. Johanet, 2018, 172 pages



personnes. Ajoutons que si, sur la rive Sud-Est de la Méditerranée, 180 M de personnes se trouvent en état de pénurie hydrique, 80 millions font face à une situation de pénurie absolue (moins de 500 m<sup>3</sup> par an), taux le plus bas du monde. 43 % des ressources en eau des pays arabes proviennent de l'extérieur ce qui les place dans une situation de pénurie absolue.

Les États du Golfe consacrent jusqu'à 30 % de leur production énergétique au dessalement : ils peuvent se le permettre, mais les autres ? C'est également le cas du pompage des eaux profondes : 14 % de la consommation libyenne de carburant et 15 % de l'électricité de la Jordanie sont consacrés aux opérations de pompage des eaux dites « fossiles » car emprisonnées sous terre et non-renouvelables. Selon l'Agence internationale de l'Énergie (AIE), l'énergie est responsable de 10 % des prélèvements d'eau à l'échelle planétaire. C'est sur cette base que l'hydrodiplomatie se donne pour tâche de construire la paix, de mettre en œuvre un processus pour la prévention, la médiation et la résolution des conflits liés à l'eau. Elle se donne pour objectif d'explorer toutes formes de domination d'un pays sur l'autre, d'éloigner la militarisation de l'accès aux sources d'eau et de respecter le concept de gestion sécuritaire ou hégémonique de la ressource. Elle repose sur un certain nombre de textes fondamentaux, dont le premier remonte à 1992 et les plus récents ne sont autres que l'Accord de Paris sur le climat et les ODD (Objectifs de développement durable des Nations unies, dont l'objectif 6 vise à faire du droit à l'eau et à l'assainissement reconnu par l'ONU en 2010, une réalité en 2030).

L'auteur procède à un tour d'horizon des situations les plus aiguës de *stress* hydrique en mettant l'accent principal sur la situation au Moyen-Orient, région où il œuvre depuis deux décennies et qui est la plus aiguë et potentiellement la plus préoccupante : négociation sur les fleuves Oronte et Nahr el Kebir entre le Liban et la Syrie, grande rivière artificielle libyenne, le bassin du Nil, cristallisant la rivalité entre l'Égypte et l'Éthiopie, grand projet turc *GAP (Güneydogu Anadolu Projesi)* et son impact catastrophique sur la Syrie et l'Irak, en l'absence de gestion concertée, bassin du Jourdain (symbole du contentieux arabo-israélien). Il n'oublie pas les relations ambiguës entre États-Unis et Mexique au sujet du bassin du Colorado. Bien des organisations internationales sont impliquées dans la résolution de ces questions – ONU, FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), UNESCO (Organisation des NU pour l'éducation, la science et la culture), PNUE (Programme des NU pour l'environnement), PAM (Programme alimentaire mondial) et bien sûr l'UE (dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée) et divers fonds de développement. De la recherche au développement, aux activités de sensibilisation aux solutions techniques et aux négociations diplomatiques, le nexus eau-énergie-alimentation, par sa complexité, son caractère vital et l'interdépendance de tous ses volets, nécessite en effet des solutions innovatrices et audacieuses. Fort de son expérience, Fadi Georges Comair propose de mettre en place une Haute Autorité de l'eau, l'énergie et l'alimentation pour la Méditerranée afin de faciliter l'échange d'information entre les pays de la région. ♦